



Optimisez vos pratiques entrepreneuriales

- AGENTS EXPÉRIMENTÉS -

MBA

AGENT GÉNÉRAL

MANAGER DES ORGANISATIONS

Titre RNCP* Niveau 7



En partenariat avec et délivré par l'association IGS (Ecole ESAM), Certification « Manager des organisations » RNCP 38825, Niveau 7, Code NSF 310 - Date d'enregistrement : 27-03-2024
Date d'échéance : 27/03/2029.



Le MBA Agent Général, Manager des organisations est une formation de haut niveau dédiée aux agents généraux expérimentés désirant optimiser leurs pratiques professionnelles.

Basé sur une pédagogie favorisant la réflexion, l'expérimentation et le partage, ce programme d'expertise se présente sous la combinaison d'un parcours de formation et d'une Validation des Acquis de l'Expérience (VAE).

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Déployer la stratégie de l'agence générale d'assurance
- Manager les projets et la transformation de l'agence
- Développer le chiffre d'affaires de l'agence par la conquête de nouveaux marchés et l'optimisation du portefeuille existant
- Piloter l'activité et les équipes dans le respect de la réglementation et au service de la rentabilité de la structure
- Manager les équipes et prendre des décisions stratégiques nécessaires à la réalisation des objectifs

COMPÉTENCES VISÉES

- Construction de la stratégie de l'organisation
- Management de l'innovation et accompagnement au changement
- Pilotage et déploiement des projets de transformation organisationnelle et digitale
- Pilotage des activités et ressources de l'organisation au service de la performance opérationnelle de l'activité ou entreprise
- Gouvernance et représentation éthique et responsable de l'organisation

MODALITÉS DE FORMATION

- Formation dispensée selon plusieurs modalités : distanciel (classes virtuelles, modules e-learning) et présentiel.

PUBLIC VISÉ

- Agents généraux voulant améliorer la performance de leur structure et de leurs équipes.

POUR QUI ?

AGENTS EXPÉRIMENTÉS

MBA
18 JOURS / 126H
+ VAE



DATES

3 octobre 2024
au 10 juillet 2025



FINANCEMENT

FIF PL pour les modules de formation sur 2 ans

CPF pour la VAE

PRIX

Parcours de formation
4 760 €

VAE
1 750 €

PROGRAMME DE LA FORMATION

Basé sur une pédagogie favorisant la réflexion, l'expérimentation et le partage, ce programme d'expertise se présente sous la forme de modules de 2 à 4 jours permettant de valider certaines compétences du MBA Agent général.

UNITÉ 1 : CONCEVOIR ET DÉCLINER LES ORIENTATIONS STRATÉGIQUES DE L'AGENCE

1. Définir une stratégie commerciale

Marketing stratégique appliqué à l'assurance
Mettre en œuvre un plan de développement commercial

2. Mettre en œuvre une stratégie de communication adaptée au marché

Élaborer un plan de communication
Animer et évaluer sa communication

3. Déployer une stratégie de croissance centrée client

Mettre l'expérience client au cœur de la stratégie
Digitalisation du parcours client
Valoriser l'accueil à l'agence

4. Conduire la transformation digitale de l'agence

Intégrer le digital dans l'organisation de l'agence
Manager le changement
Utiliser les réseaux sociaux pour accroître la notoriété de l'agence

UNITÉ 2 : DÉVELOPPEMENT COMMERCIAL DE L'AGENCE

1. Analyser et optimiser son portefeuille clients

Optimiser l'utilisation du CRM
Reconquérir les clients en sommeil de l'agence

2. Conquérir de nouveaux marchés

Développement des partenariats
Évaluer la souscription de risques émergents
Conduire une veille stratégique et concurrentielle

UNITÉ 3 : GOUVERNANCE ET LEADERSHIP DE L'AGENCE

1. Manager les risques liés à l'exercice de l'activité d'agent général

Management des risques
Stratégie RSE
Durabilité et activités de l'agence

2. Animer et mobiliser son équipe afin d'optimiser le fonctionnement de l'agence

Devenir manager coach
Manager autrement

3. Optimiser la stratégie RH

Manager : Réussir son recrutement
Comment faire de l'entretien individuel un vecteur d'engagement et de performance du collaborateur



VAE

1. Atelier de méthodologie (3 heures 30)
2. Accompagnement personnalisé (6 heures)
3. Atelier préparatoire à la soutenance (3 heures 30)



FINANCEMENTS

Prise en charge totale ou partielle du financement de la formation

Toutes les démarches administratives et financières doivent être réglées avant le début de la formation. Veuillez noter qu'en cas de demande de financement à un organisme financeur, la démarche de prise en charge est à réaliser par le candidat ou l'entreprise et doit être réalisée à l'avance.

- **CPF, Compte Personnel de Formation :**

Toute activité professionnelle alimente ce compte à hauteur de 500 € maximum par an. Vous pouvez le mobiliser dans le cadre de ce MBA quand vous le souhaitez.

- **FIF PL :**

Fonds Interprofessionnel de Formations des Professionnels Libéraux : organisme qui propose une prise en charge des formations des indépendants. Une demande de prise en charge doit être complétée préalablement en ligne.

Plusieurs financements possibles :

- **CPF :** En fonction du montant de votre CPF (consultez votre solde sur moncompteformation.fr)
- **FIF PL :** Maximum pour les 2 ans : 2 500 €*
- **Crédit d'impôt formation doublé pour les Dirigeants d'entreprises :** 8 [(déduction de 40h x Montant du SMIC horaire) x Deux années] x 2 **.

* selon les règles de prise en charge en 2024

** Loi de Finances 2024

Contact MBA Agent Général

Gestionnaire de formation Ipass
01 47 76 58 11
formationcontinue@ifpass.fr



Nos formations sont accessibles aux candidats en situation de handicap. L'IFPASS met en place des aménagements techniques ainsi qu'un accompagnement humain adapté en fonction du besoin du candidat.